

GRAND' PLACE A L'IMAGINATION !



cuver

agence
EKDA INTERNATIONAL
LILLE

n° 30

nouvelle revue d'information et de documentation

file

lille

nouvelle revue
d'information et
de documentation

n° 30



12



24



26



30

sommaire

éditorial	1
aux 4 coins de la ville	2
hellemmes	3
fives	4
bois blancs	5
moulins	6
wazemmes	8
vieux-lille	10
centre-ville	12
lille-sud	14
saint-maurice	16
vauban	17
grand'place à l'imagination	18
fives, Vieux-Lille :	
2 nouveaux conseils de quartier	19
le service municipal de médiation	20
la situation sociale à Lille :	
de pire en pire	21
un exemple d'opération d'urbanisme industriel	22
l'Opéra du Nord :	
premier bilan	24
festival de Lille	26
Maître Levy :	
une vie entière consacrée au bien public	28
lille actualités	29
les marchés de Lille :	
tradition et concertation	32

éditorial



104/1



Studio Malaisy



Notre Municipalité a accompli la moitié de son mandat. La confiance et le soutien que vous nous apportez nous ont permis de concrétiser, au cours des trois dernières années, bon nombre des projets que nous vous avons présentés lors de la campagne pour les élections municipales.

Dans tous les domaines, notre premier souci a été de satisfaire vos besoins, et même de les devancer, dans certains cas, car si nous vivons dans le présent, nous devons aussi songer en permanence aux exigences du futur.

En matière d'**équipements collectifs**, de logement, d'action culturelle, de cadre de vie, d'action sociale, de soutien aux associations, j'ai le sentiment que la Ville de Lille a accompli **un effort considérable**, qui la place aujourd'hui parmi les grandes villes françaises les mieux équipées et les plus animées.

Par ailleurs, sur le plan de la démocratie locale, l'expérience lilloise de décentralisation est encore, à ce jour, unique en France : des **mairies annexes** dont les animateurs ne se contentent pas d'être des distributeurs de formulaires administratifs, des **conseils de quartiers** qui étudient les dossiers de leurs secteurs et émettent de nombreux avis et propositions...

Autre innovation lilloise : le service municipal de **médiation**, auquel les lillois en peine peuvent s'adresser et qui assure depuis le 1^{er} Avril, des consultations juridiques gratuites.

Car en cette période de crise économique aiguë, le nombre de Lillois en difficultés de tous ordres ne cesse de croître : loyer que l'on n'a plus les moyens de payer, emploi perdu ou, pour les jeunes, premier emploi introuvable, couverture sociale que l'État réduit peu à peu... Le rôle d'une Municipalité comme la nôtre est aussi de **soulager**, autant que faire se peut, **la détresse de certains de nos concitoyens**.

Malheureusement, nous ne pouvons que constater notre impuissance quand il s'agit d'intervenir directement et efficacement dans l'appareil économique. Sur ce plan, notre action reste marginale, et nos moyens d'incitation très limités, même si nous essayons de freiner l'hémorragie d'emplois que connaît notre cité.

Il est un autre domaine que la Municipalité considère comme essentielle : **l'animation culturelle**, au sens le plus large du terme. Par le soutien du secteur associatif, essentiel à la vie d'une cité et à la démocratie, et le développement des entreprises culturelles, telles que l'Opéra du Nord, les Festivals, les Centres dramatiques, l'Orchestre Philharmonique National de Lille, notre volonté et notre ambition sont de **renforcer et de développer le caractère attractif et dynamique de notre ville**. Car la qualité de la ville dépend non seulement de ses aménagements et de ses équipements, mais aussi des activités et des loisirs qu'elle propose à ceux qui l'habitent ou aiment la fréquenter.

Bientôt, c'est le Carnaval de Lille... Symbole d'une renaissance de la fête, symbole aussi du pouvoir populaire, je souhaite qu'il soit aussi l'occasion pour chacun de nous, de renforcer sa foi en l'avenir, et d'oublier, l'espace d'un dimanche, les difficultés, qui nous assaillent.

Pierre MAUROY
député-maire de Lille



aux 4 coins de la ville

1980 : la Municipalité se trouve à mi-mandat. Le « *Nouveau Contrat lillois* », passé en 1977 avec la population, est en cours d'exécution. « *Une ville plus humaine, une ville plus belle, une ville plus verte, une ville plus grande* », tels étaient les engagements pris, en 1977, par ceux qui ont, aujourd'hui, la lourde charge de mener la politique municipale.

En trois ans, beaucoup a été fait. Dans ce numéro de la revue de Lille, la Municipalité présente, globalement, son action passée. Vouloir rendre compte en quelques pages de toutes les réalisations serait une gageure. C'est pourquoi, dans les quelques pages qui suivent, nous nous sommes limités au plus concret : l'**urbanisme**, le **logement**, les **équipements collectifs**, l'**aménagement des quartiers**.

Au fil des mois, nous aurons l'occasion de revenir sur cet aspect de la politique municipale, et de présenter les autres secteurs d'activité de la Municipalité.



L'éclairage public : 12.000.000 F d'investissement en 1980 !

hellemmes

Hellemmes, vit depuis trois ans à l'heure lilloise, tout en gardant son caractère propre, ses habitudes, sa vie associative bien distincte.

C'est aussi le chantier à Hellemmes ! Les travaux du Métro ont défoncé la rue Roger Salengro, et les itinéraires de déviation désorientent quelque peu les visiteurs, les non-Hellemmois ! Depuis quelques jours, cette rue est refaite à neuf, suivant son profil définitif.

Cela dit, une seule rue est en branle-bas de combat. Le reste de la ville n'est guère touché, et continue à vivre « *comme avant* », et à s'équiper : bientôt, une piscine de type « *tournesol* » et une crèche sortiront de terre.

C'est à Hellemmes qu'est menée depuis quelques mois, une opération très originale de réhabilitation, à la Chapelle d'Elocques. Rachetés au privé par l'Office Public d'H.L.M. de la C.U.D.L., les logements sont complètement remis à neuf, et remodelés en fonction des souhaits des habitants. Pendant la durée des travaux, les résidents vivent à tour de rôle dans des mobil'homes, ces immenses caravanes très confortablement équipées... Seul regret de certains « *caravaniers* » : ils auraient bien aimé que ces mobil'homes soient installés en bordure de mer !...



1



2



3

1 - La piscine hellemmoise sera identique à celle-ci

2 - Sur ce terrain, bientôt une crèche

3 - Une rénovation profonde, qui transforme un « *habitat industriel* » en résidence confortable.

fives

Fives est sans aucun doute le quartier le plus perturbé par les travaux actuels : chantier du métro, projet de voie rapide qui pesait sur les esprits comme une épée de Damoclès. Sur ce plan, les Fivois ne sont pas gâtés. Et pour bien d'autres raisons (fermeture d'usines, exode de la population, sous équipement de trop nombreux logements, etc), il ne fait pas toujours bon vivre à Fives.

En ce qui concerne l'îlot Alma-Jacquet, la concertation continue entre les administrations concernées, la Ville, et les habitants. Il ne s'agit pas d'un dossier simple, et bien des difficultés sont encore à surmonter.

Mais tout ne va pas si mal et si chacun accepte de considérer la période actuelle comme un « *mauvais moment à passer* », le quartier saura utiliser ses nombreux atouts : une vie associative exceptionnellement riche et dynamique, des équipements collectifs de qualité (le centre social, la maison de quartier, le terrain des Dondaines et sa nouvelle ferme...), sans compter que le métro, dans trois ans, bouleversera (dans un sens positif) la vie du quartier : les Fivois seront à 2 ou 3 minutes du centre-ville, et les habitants du centre auront à peine le temps d'apprécier le confort du métro avant d'être à Fives !

Le déménagement provisoire du marché à l'emplacement de l'ancienne usine CIM n'a pas posé trop de problèmes, et de nouvelles habitudes se sont instaurées.

Toutefois, n'oublions pas que le marché, dès la fin des travaux du métro, reviendra sur une place Madeleine Caulier rénovée, dotée d'un revêtement neuf et plantée d'arbres.

- 1 - Un chantier qu'il faut supporter...
- 2 - Alma-Jacquet : la concertation continue
- 3 - Marché : un déménagement provisoire, en attendant une superbe place Madeleine CAULIER !



1



2



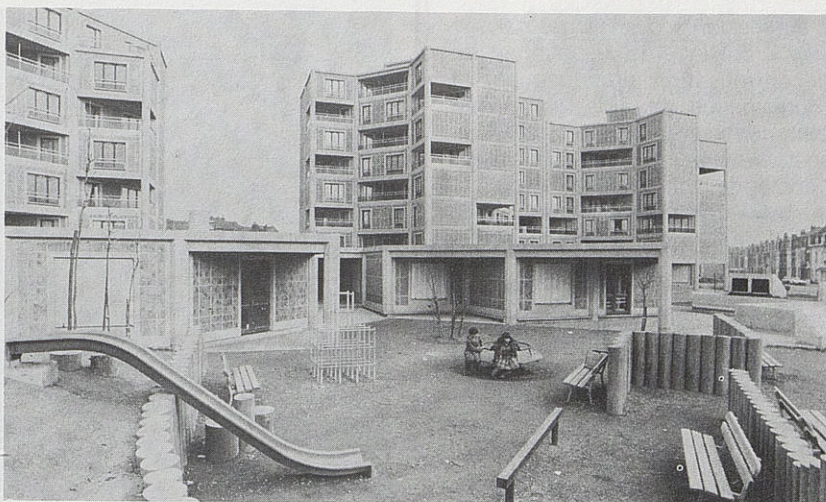
3

bois blancs

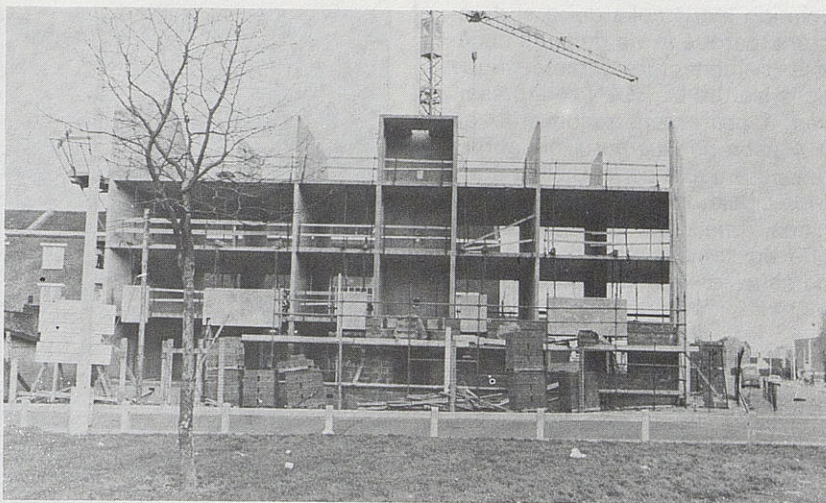
Le grand programme de logements et d'équipements intégrés de la rue de Tourville est presque achevé.

Les 157 logements sont habités ; on doit maintenant commencer l'aménagement intérieur des 1800 m² d'équipements collectifs qui comprendront un grand centre social, un secteur socio-culturel, un « *centre de jour* » pour personnes âgées, une halte-garderie et des bureaux municipaux.

Rue Mermoz et impasse Darche, de petites résidences H.L.M. sont en chantier et illustrent parfaitement la nouvelle politique de l'Office H.L.M., qui s'oriente vers la construction de petites unités de quelques étages seulement.



1



2



3

- 1 - Rue de Tourville : « un micro-village »
- 2 - Rue Mermoz : Une petite unité H.L.M....
- 3 - ... tout comme impasse Darche : un habitat à dimensions humaines.

moulins

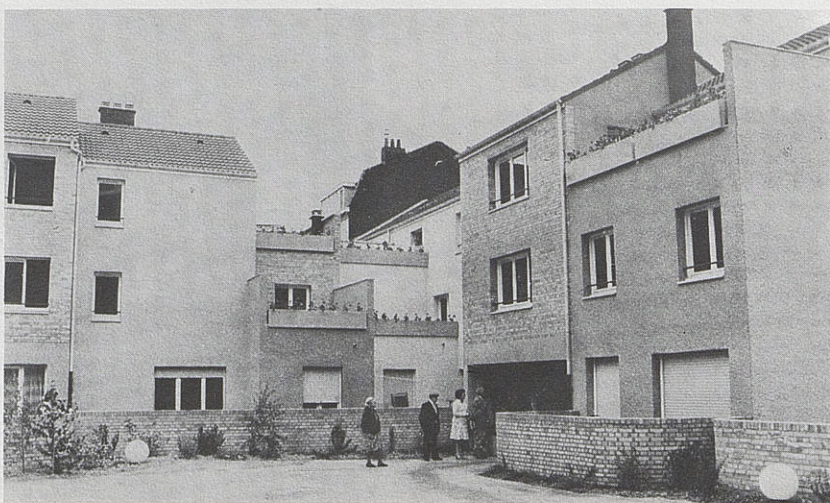
L'expression « *des villages dans la ville* » qui incarne la politique de **décentralisation** pratiquée par la Municipalité de Lille s'applique parfaitement au quartier de Moulins. Avec ses 27.000 habitants l'ancienne commune de Moulins, qui a fusionné avec Lille en 1858, garde encore ses petites maisons ouvrières de la fin du XIX^{ème}, mais les grandes filatures disparaissent peu à peu : les locaux de l'Usine Wallaert ont été rachetés par la ville et ce sont maintenant les **317 logements H.L.M.** de la Résidence Fontenoy qui la remplacent.

Mais pour que les jeunes générations se souviennent de cette révolution industrielle qui a si durement marqué la vie de leurs ancêtres, l'architecture caractéristique de la filature LE BLAN sera préservée. L'usine sera reconvertie en « *Maison de Quartier* » qui abritera une annexe de la Bibliothèque Municipale, des salles de réunions, une salle de spectacles, une église, des commerces, des bureaux et de nombreux logements.

C'est aussi à Moulins qu'a été menée une expérimentation tout à fait originale en faveur de l'habitat, pour l'édification de la *cité Lievrauw*. Un contrat d'étude subventionné par l'Etat a permis au C.R.E.S.G.E. (Centre de Recherches Economiques, Sociologiques et de Gestion) de définir et de traduire, sur plan d'ensemble et dans le détail des habitations, les souhaits d'une population à reloger. Trente familles participèrent donc à la définition de l'ensemble immobilier à construire.

Résultat : une cité ouverte sur le quartier, dans laquelle les charges sont réduites au strict minimum. Cette expérience, qui pouvait paraître ambitieuse a été couronnée de succès !

Le **Centre Social** de la rue A. Carrel, qui sera inauguré prochainement, fait le lien entre le Vieux quartier de Moulins et celui de Belfort.





4



5



6

- 1 - 317 logements H.L.M. à la place de l'usine Wallaert : une architecture originale
- 2 - Usine Le Blan : la reconversion de cette usine est une opération-pilote, première du genre en France
- 3 - Cité Liévrœuw : un exemple de concertation
- 4 - Centre Social Armand Carrel : ouverture prochaine
- 5 - La rue d'Arras bientôt remise à neuf : fini le rodéo !
- 6 - Place Vanhonaecker : elle va être transformée

wazemmes

Wazemmes aussi fait peau neuve. Quartier particulièrement vivant, berceau du carnaval de Lille, il bénéficie en plus de l'animation et du dynamisme exceptionnel de son marché.

Depuis maintenant quelques mois, Wazemmes a aussi « sa » rue piétonne, la rue Jules Guesde, et l'un des plus agréables squares de Lille : le Square Ghesquières.

La rue Gambetta a également profité de ce « grand programme de petits travaux », puisque ses trottoirs ont été entièrement refaits.

D'autre part, le pavillon des Halles a été complètement rénové (peinture, électricité, revêtement), améliorant ainsi les conditions de travail des commerçants, et l'accueil du public.

Dans l'avenir, Wazemmes, va voir son « tissu urbain » profondément amélioré, avec notamment d'importantes opérations en faveur de l'habitat : îlot Gambetta-Sarrazins, îlot Magenta Fombelle, dont les abords sont en cours d'aménagement, ancienne usine Mulliez-Richebé, sur l'emplacement de laquelle des logements sont en cours de construction.

Notons enfin l'installation prochaine de l'Institut Régional d'Administration dans les locaux de l'institution Dom Bosco.



1



2



3



4



5



6

- 1 - Rue Jules Guesde : un autre cœur pour Wazemmes
- 2 - Un espace vert complètement réaménagé : le square Ghesquières
- 3 - Halles de Wazemmes : revue et corrigée, pour de meilleures conditions de travail des commerçants
- 4 - Gambetta-Sarrazins...
- 5 - ... Magenta Fombelle : remanier le « tissu urbain »
- 6 - Ancienne usine Mulliez-Richebé : Place aux logements

vieux-lille

Les travaux de l'Ilot Comtesse se terminent, seul « *le moulin Saint-Pierre* » est encore à construire dans la rue de la Monnaie et le gros œuvre de la **Bibliothèque**, Place du Concert s'achève.

Place aux Oignons et rue des Vieux Murs, le chantier redémarre et les **artisans** pourront bientôt y installer leur échoppe.

Mais le Vieux-Lille ce n'est pas seulement le patrimoine architectural de la Ville qu'il faut restaurer, c'est aussi une population de 15.000 habitants qui a besoin d'équipements : le nouveau **groupe scolaire** des Célestines accueillera les jeunes écoliers à la rentrée 81.

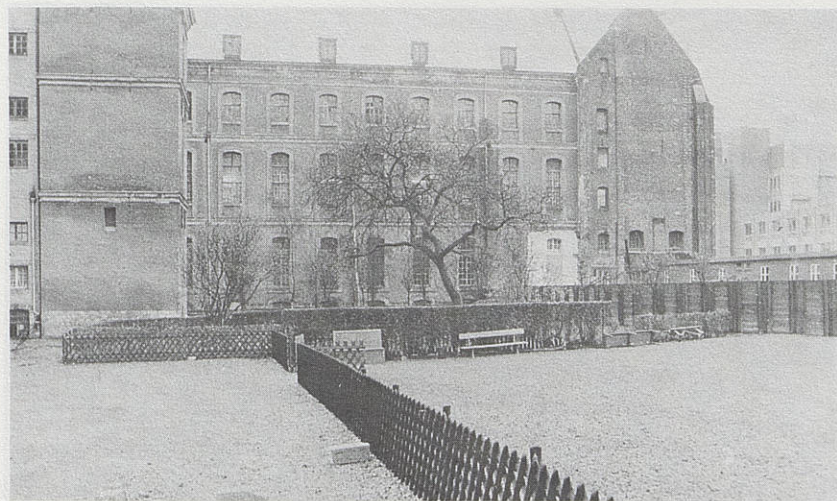
L'**Hôpital de gériatrie** s'édifie peu à peu derrière l'Hospice Général qui, racheté par la Ville au C.H.R., sera transformé en logements.

Avec les H.L.M. de la résidence Winston Churchill et le projet de construction à l'emplacement de l'Ancienne Abbaye de Loos, ce seront **plusieurs centaines de logements** qui seront implantés dans le Vieux-Lille.





4



5



6

- Centre-ville
- 1 - Bientôt une bibliothèque dans le quartier. Le chantier avance
 - 2 - Place aux Oignons...
 - 3 - ... rue des Vieux-Murs : une rénovation qui rendra vie à tout un quartier
 - 4 - Groupe Scolaire des Célestines : le « Trop Vieux » cède la place au moderne, au confort, et au fonctionnel
 - 5 - Hospice Général ; la Ville n'abandonne pas son patrimoine architectural, et en profite pour améliorer les conditions d'accueil des personnes âgées
 - 6 - Résidence Winston Churchill
 - 7 - La future « Brasserie Comtesse »



7

centre-ville

Le centre-ville est appelé à changer profondément au cours des trois années à venir.

D'ores et déjà, la rue du Sec Arembault a été « piétonnisée » la voirie de la rue des Bouchers a été revue, le Boulevard de la Liberté est en pleine réfection, et la mise en place des panneaux de signalisation est quasiment achevée.

Par ailleurs, le **Nouveau Siècle** est aujourd'hui complètement sorti de terre, et symbolise désormais toute la politique municipale : **logements H.L.M. en plein-centre-ville, palais de la musique et des congrès** qui accentuera le caractère attractif du cœur de Lille, **commerces et bureaux** qui contribuent au renforcement du tissu économique de la Ville, **parking public de 740 places** qui s'insère parfaitement dans le plan de circulation.

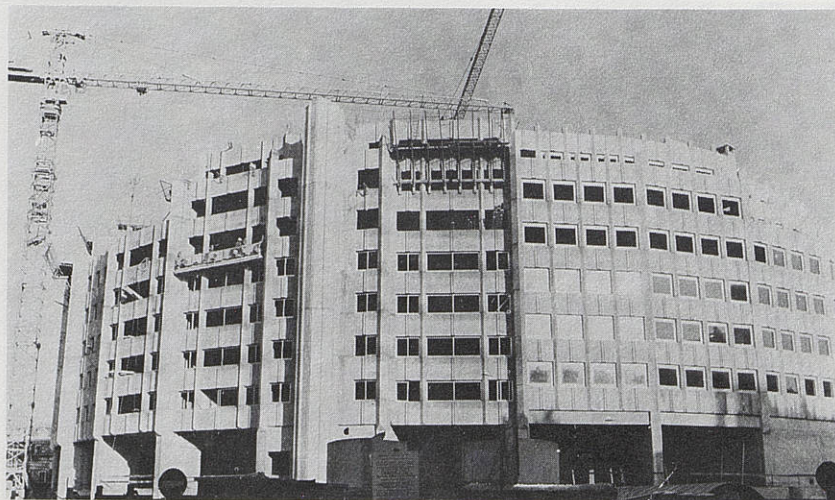
Quant à la **Gare S.N.C.F.**, elle va être sensiblement transformée : aménagements intérieurs, liaison avec la future station de métro, et ravalement des façades.



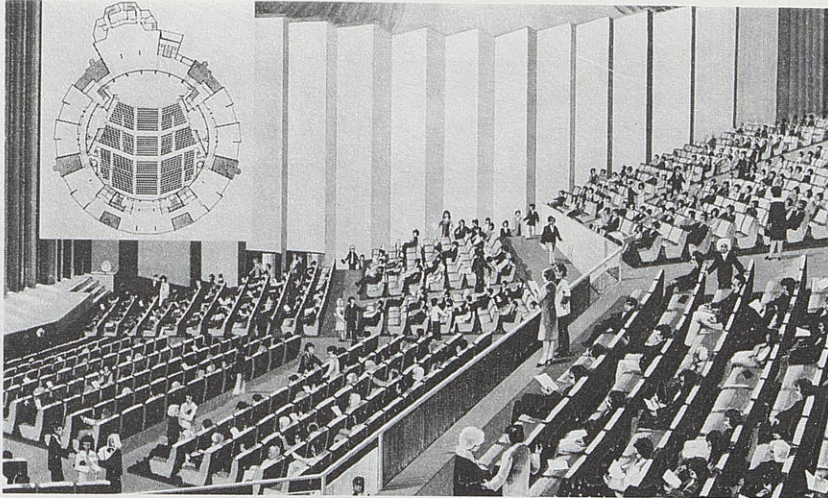
1



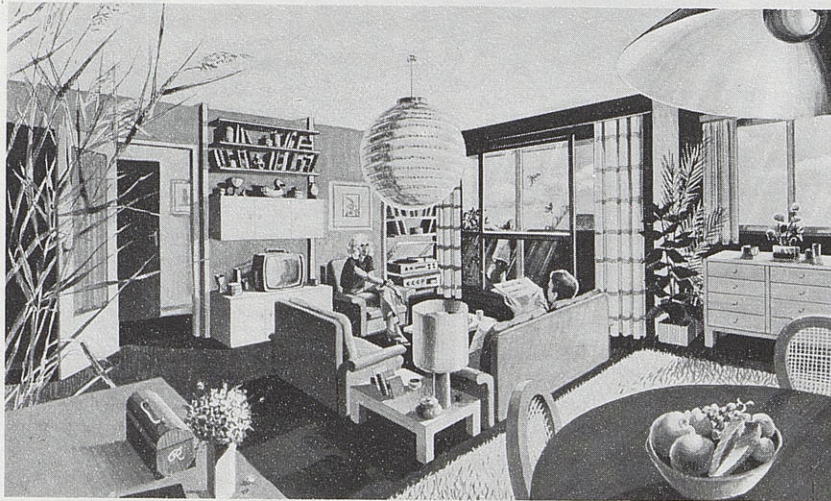
2



3



4



5



6

- 1 - Rue du Sec Arembault : troisième rue du centre aménagée pour les piétons
- 2 - Boulevard de la Liberté : un chantier de voirie exceptionnellement important
- 3 - Nouveau Siècle : un immeuble bien intégré au quartier...
- 4 - ... comportant un palais de la musique et des congrès de plus de 2.000 places...
- 5 - ... des bureaux, des commerces et 152 logements H.L.M.
- 6 - La gare S.N.C.F. va être réaménagée, et ses façades seront rajeunies
- 7 - Un plan de signalisation rigoureux



7

lille-sud

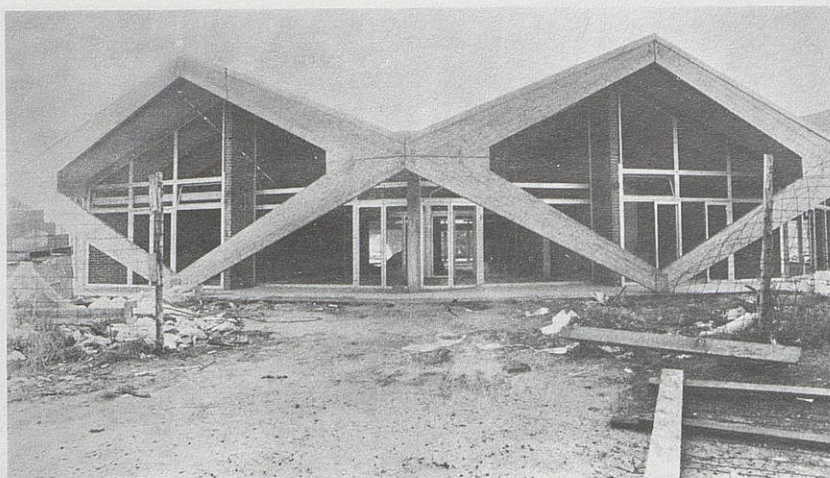
Avec ses 21.000 habitants, Lille-Sud constitue une vraie ville moyenne, à laquelle ne manquaient que des équipements dignes de sa taille.

C'est chose (presque) faite aujourd'hui : **salle polyvalente, salle de sport**, une nouvelle **école maternelle** (rue Giraudoux), bientôt une **piscine de type *tournesol***, un **parking** (rue de Marquillies), un **terrain de sport** (rue des Margueritois), et une **maison de quartier** (la maison Dombrowski).

Quelques aménagements ont été réalisés en faveur du cadre de vie des habitants de Lille-Sud : les **espaces verts** de la rue Pierre Loti, et la **voirie** de la cité des fleurs.

Rue Giraudoux, **66 logements** sortent de terre. Quant à la résidence Sylvère Verhulst, elle est aujourd'hui achevée.

Lille-Sud s'équipe peu à peu, et tout concourt au renforcement de son identité, de son « *autonomie de vie* », alors qu'il y a quelques années encore, la principale caractéristique de ce quartier était son hétérogénéité.



1



2



3

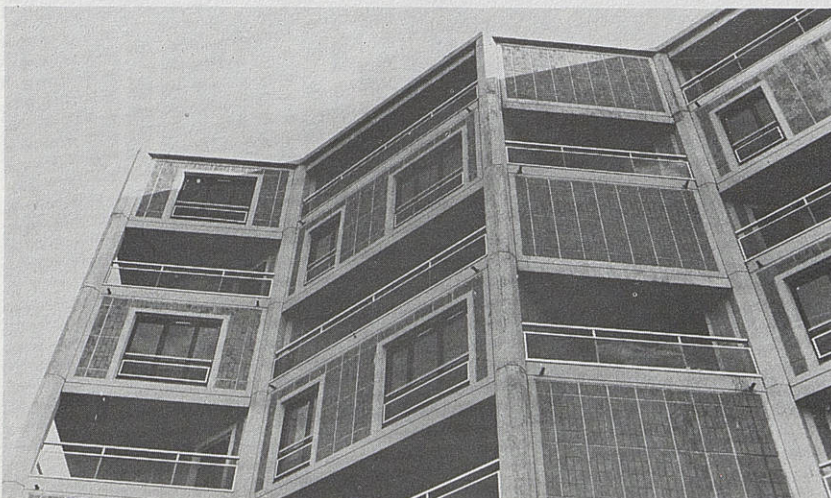
Vauban



4



5



6

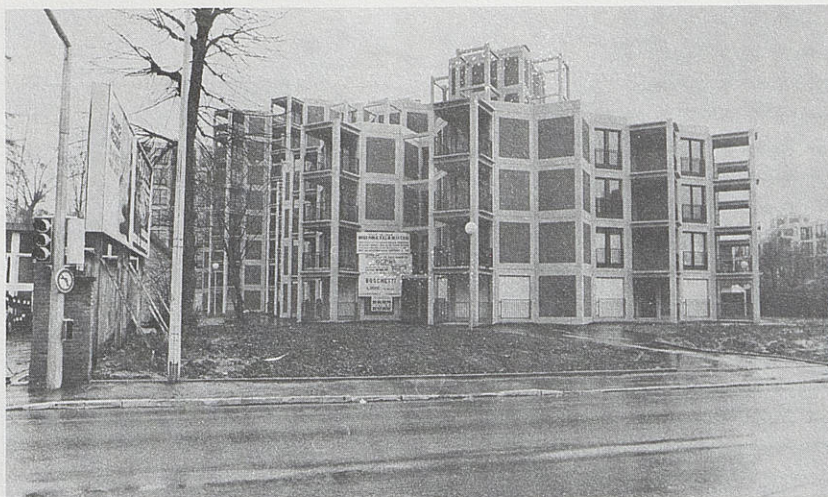
- 1 - Ecole Giraudoux
- 2 - Salle de Sport
- 3 - Rue Giraudoux, 66 logements...
- 4 - Parking
- 5 - Maison de quartier : Lille-Sud s'équipe comme une vraie ville moyenne
- 6 - Résidence Sylvère Verhulst : achevée et habitée

st maurice pellevoisin

Le quartier St Maurice-Pellevoisin bénéficie d'une **vie associative** de plus en plus **dense et dynamique**. Sur le plan urbain, il se caractérise par une certaine autonomie de vie, renforcée récemment par l'ouverture d'une **mairie annexe**, au Château St Gabriel.

Sur le plan de l'habitat, **deux ensembles H.L.M.** d'une **architecture originale** sont sortis de terre, rue du Faubourg de Roubaix.

Une **école maternelle** est actuellement **en construction**, rue Eugène Jacquet, et viendra compléter l'équipement scolaire du quartier.



1



2

1 - Rue du Faubourg de Roubaix : des H.L.M. d'un style nouveau

2 - Une mairie de quartier, dans un magnifique cadre de verdure

vauban

Les programmes de logements H.L.M. se poursuivent : deux petits ensembles de logements locatifs de type II et III sont en cours rue de St Omer et rue de Calais.

Des aménagements de **feux tricolores** ont amélioré la sécurité au carrefour Avenue de l'Architecte L. Cordonnier, rue Colbert, Place Catinat, puis au carrefour des rues des Postes, de Toul et Roland.

L'ouverture de deux équipements importants doit intervenir dans le courant du 1^{er} semestre 80 :

la mairie de quartier

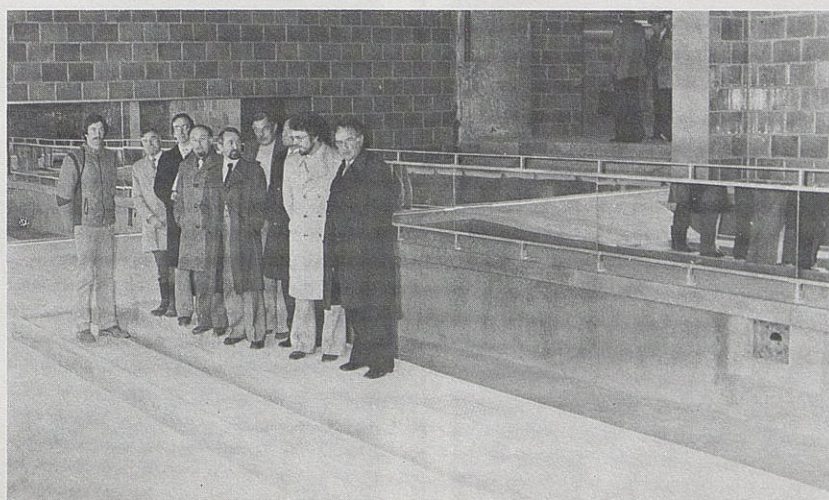
L'ancienne école Catinat, désaffectée, aménagée, repeinte de couleurs vives, est prête depuis le début de l'année. Son ouverture est imminente.

le Centre Nautique

Implanté dans le cadre du complexe sportif et culturel de l'avenue Marx Dormoy, cet équipement consacré à la pratique du canoë-Kayak et de l'aviron va être animé par le canoë club lillois et l'Union nautique de Lille.

Quant à l'aménagement de la Place Catinat, il démarre dans les jours qui viennent.

D'autre part, la ville a octroyé sa garantie financière à l'Association pour la promotion du sport scolaire et universitaire et lui a ainsi permis d'obtenir un prêt pour la construction de la Salle de sports, de type C, actuellement en cours rue Colson.



- 1 - Une résidence pour personnes âgées bien intégrée au quartier
- 2 - Rue de Toul : des H.L.M. agréables
- 3 - Dans le quartier Vauban, un centre nautique qui intéressera tous les lillois

opération « Grand'Place à l'imagination »

Dans le cadre de l'opération « Grand'Place à l'imagination », la municipalité de Lille organise un grand concours de maquettes. Celui-ci a commencé le 10 mars et s'achèvera le 14 mai 1980.

La participation au concours est gratuite et ouverte à tous. Aucune condition d'âge n'est requise : jeunes et moins jeunes sont invités à participer.

L'objet du concours est d'imaginer la Grand'Place, cœur du secteur piétonnier, en 1983.

Chaque concurrent peut disposer d'une maquette à découper et à monter, au format 120 x 80 cm. Cette maquette lui sera remise **gratuitement** à l'Hôtel de Ville, dans les Mairies Annexes, à l'Office du Tourisme...

Sur ce support — ou sur tout autre à sa convenance — à cette échelle — ou à tout autre échelle — **en usant des matériaux de son choix** chaque concurrent réalise son projet personnel d'aménagement de la Grand'Place. L'imagination, la créativité peuvent s'exprimer de la manière la plus libre, notamment dans le choix des couleurs, des revêtements du sol, des équipements permanents ou non, placés sur la Grand'Place, l'illustration des animations etc.

Pour le classement des lauréats, le jury du concours tiendra compte à la fois du caractère esthétique des maquettes présentées, et de leur qualité de création et d'innovation.

Ce concours n'est pas un concours de spécialistes. Il doit permettre à chacun de proposer sa vision personnelle de la Grand'Place, et à la Municipalité de faire une ample moisson d'idées.

Pour être admis à concourir, les concurrents devront déposer leur



maquette à l'Hôtel de Ville de Lille entre le 2 et le 14 mai 1980.

Les maquettes seront exposées au public, dans le grand hall de l'Hôtel de Ville, entre le 15 et le 31 mai.

Le concours est doté de 100 prix. 1^{er} prix : un séjour de 8 jours pour deux personnes au Maroc.

Une liste détaillée des prix sera publiée en avril.

Les prix seront attribués par le jury le samedi 31 mai 1980, à l'Hôtel de Ville.

Les lauréats seront avisés personnellement par la Mairie de Lille.

Les lauréats s'engagent : — à laisser leur maquette à la disposition de la mairie de Lille aussi longtemps qu'elle le jugera nécessaire ; — à permettre gracieusement l'utilisation et l'exploitation de toutes les idées et propositions d'aménagements y figurant ; — à laisser publier leurs noms et photos dans toutes publications.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Celui-ci est déposé au Secrétariat Général Adjoint de la Mairie de Lille.

Deux autres concours sont organisés : un concours de nouvelles et un concours-photo.

Pour le concours de nouvelles, les participants doivent remettre, avant le 15 Mai, un texte de trois feuillets (maximum), dactylographié, en prose ou en vers. Le thème est totalement libre. Il suffit de faire apparaître la Grand'Place, sans qu'elle soit pour autant le lieu de l'action.

Ce concours est doté de nombreux prix. Le gagnant recevra son poëds en livres.

Pour le concours-photo, le thème imposé est « l'insolite sur la Grand'Place ». Il peut être traité au choix des concurrents. Seule contrainte : le format minimum est de 24 x 30.

De nombreux prix doteront ce concours. Le gagnant recevra du matériel photo pour une somme de 5.000 F environ.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à l'Hôtel de Ville et dans les mairies annexes.

Fives, Vieux-Lille : 2 nouveaux conseils de quartier

Deux nouveaux conseils de quartier ont été installés officiellement en Janvier dernier : ceux de Fives et du Vieux-Lille

Ces premières réunions, sous la Présidence de M. Pierre MAUROY, ont été l'occasion d'évoquer les problèmes de quartier et de faire le point sur les réalisations municipales en cours et à venir.

Car désormais, les dossiers du Vieux-Lille et de Fives transiteront par ces nouvelles instances chargées d'émettre des avis et des propositions. L'expérience des conseils de quartier qui fonctionnent depuis déjà plusieurs mois (Lille-Sud, Moulins, Wazemmes, Bois-Blancs, etc) montre que cet effort de concertation et de décentralisation du pouvoir communal porte ses fruits, et permet d'ajuster au mieux la politique municipale.

les conseillers du quartier de Fives

M. René BOUTILLEUX –
Conseiller Municipal –
délégué au quartier de Fives

M. BOUILLET 128, rue du
Long Pot *Président de
l'Union Commerciale de Fives*

M. BAUDE 4, rue Clovis
Hugues

M^{me} CLAEYSSENS 23, rue
du Long Pot

M^{me} COLOT 1, rue Porret

M. DEHOO 31/33, rue de
Rivoli *Président de l'O.S.
Fivois*

M. KEIGNAERT 76, rue
du Long Pot

M. KERROS 42, rue de
l'Alcazar

M. LEBRUN rue Massenet

M. LESAFFRE 10, rue
Brasseur *Président de l'As-
sociation Fivoise des Loisirs
Familiaux et d'Education po-
pulaire*

M. LOUBEL 98, rue Pierre
Legrand *Président de l'Har-
monie de Fives*

**M. MAES « café du sta-
de »** rue Francisco Ferrer

M. PAUVROS Club Léo
Lagrange Place Rihour

M^{me} PINEZ 20, rue Eugè-
ne Jacquet

M. SANDT 20, rue de
l'école

M^{me} TCHEPIKOFF 4, rue
du Maréchal Mortier *Pré-
sidente du Foyer du 3^{eme} âge
rue de Lannoy*

les conseillers du quartier du vieux-Lille

M. BURIE Conseiller Mu-
nicipal, délégué au quar-
tier du vieux-Lille

M. BEAUME 9-11 rue de
Thionville

M. BILCKE 66 rue L. Da-
nel

M. DAGNEAU 108 rue de
St André

M. DEVRIES *Secrétaire Gé-
néral de l'U.F.J. 1* rue A.
Colas

M. GABRIEL *Responsable
de l'Association Familiale de
Lille 7* rue de Courtrai

M^{me} GERARD *Renaissance
du Lille Ancien 28* rue de
Thionville

M. KOVALEWSKI
C.S.C.V. 77 rue de Jem-
mapes

M. MIGLOS *Jardins Ou-
vriers 6/11* Résidence du
Pont Neuf

M^e MOITHY 6 rue du Pa-
lais de Justice

M. OLIVIER 14 Bis Place
du Lion d'Or

M^{me} PETIT 28 rue de St
André

M^{me} RENCHY 1 Place du
Concert

M. TERSIN 29 rue de la
Monnaie

M^{me} VAN BALLEGHEM 82
Façade de l'Esplanade

M. VANHEUEGHE *Prési-
dent de l'A.R.C. Résidence
W. Churchill*

le service municipal de médiation :

une expérience originale et unique en France

Depuis quelques mois un certain nombre de citoyens lillois ont été amenés à porter leurs litiges, qu'ils soient entre particuliers ou avec une Administration, devant le service municipal de médiation situé dans les locaux de l'Hôtel de Ville.

Ce terme nouveau mais cependant connu de tous depuis la création d'un médiateur au niveau national, mérite néanmoins d'être précisé dans son rôle et dans les fonctions qu'il recouvre.

En effet le service de médiation ne se substitue nullement aux services municipaux traditionnels ni à l'action judiciaire, mais il a une vocation bien spécifique et certainement restrictive de ce fait : **régler les conflits entre les citoyens lillois en apportant un arbitrage entre les diverses parties, rendu par l'intermédiaire d'un élu médiateur et avec l'appui de consultants divers** (avocats, spécialistes de la réglementation fiscale ou sociale par exemple).

Ce rôle de conseil donne au service municipal de médiation une vocation tout à fait originale, vocation que Pierre MAUROY a été le premier maire de France à donner aux services municipaux d'une grande ville.

un service destiné à tous les lillois

Confié au Recteur Guy DEBEYRE, Adjoint Délégué à l'Administration Générale et placé sous l'autorité directe du Secrétariat Général de la Mairie, ce nouveau service fonctionne de manière effective depuis l'été dernier et a déjà traité près d'une centaine de dossiers. En prise directe avec la population, puisque **chacun peut s'y rendre** directement aux heures habituelles d'ouverture de l'Hôtel de Ville, y compris le samedi matin, il offre une série de permanences les plus diverses.

Il répond dans ce sens à un besoin impérieux de la population et en particulier des citoyens les plus démunis : exercer en dehors des instances juridictionnelles un rôle de conseil et d'arbitrage en lui offrant pour cela des **services gratuits** tels que des consultations à caractère juridique, fiscal ou autre.

Au delà de ce qui constitue le **support technique et administratif** d'un tel service, il faut voir néanmoins à travers la médiation, **l'action directe des Conseillers Municipaux**, qui ont une vocation naturelle de médiateur. Seize d'entre eux ont d'ailleurs été désignés pour exercer au sein de deux Commissions, des loyers et de la médiation, leur rôle auprès du public.

des compétences variées, et un fonctionnement efficace

La compétence de ce service, d'abord limitée aux problèmes de loyers et des poursuites qu'ils occasionnent, doit progressivement, au fur et à mesure que les besoins s'en feront sentir, s'étendre à d'autres domaines.

Son action s'appuie d'abord sur les permanences des élus médiateurs, évoquées plus haut, ces derniers reçoivent en effet, de manière hebdomadaire, chaque plaignant. Leur rôle n'est pas de fournir uniquement les renseignements sur les sujets les plus divers mais **d'exercer réellement une médiation** lorsque cela s'avère utile, en liaison avec les services **compétents** (services sociaux, fiscaux, de l'habitat, de l'état civil, de l'emploi par exemple). L'action du service de médiation reste impérativement subordonnée à l'existence d'un litige nécessitant une « conciliation ».

Pour les questions qui posent au service de médiation des problèmes particuliers de droit ou de réglementation, un service de consultations gratuites, auxquelles peuvent avoir accès tous les lillois, est parallèlement mis en place depuis le mois d'avril.

Il comporte à la fois :

1° — **Des consultations juridiques gratuites** données à l'Hôtel de Ville par des avocats du Barreau de Lille sur quelque sujet que ce soit, auxquelles s'ajoutent des consultations offertes dans le cabinet d'un avocat de son choix pour la somme de 50,00 F, délivrée sous la forme de bons de consultation.

2° — **Des consultations fiscales**, tenues régulièrement par des experts des services fiscaux, qui répondront aux problèmes relatifs aux impôts tant locaux que sur le revenu.

3° — **Des consultations sociales** (en projet), permettant d'examiner les problèmes relatifs à la situation sociale des personnes (emploi, allocations...).

Ainsi le service de médiation doit-il faciliter de meilleurs rapports entre les citoyens et l'Administration, éviter les conflits nés parfois d'une certaine incompréhension, mais surtout rapprocher la population de ceux qui sont à son service et qu'elle a élus : les Conseillers Municipaux. Le service de médiation ne veut pas, apparaître comme un service administratif supplémentaire, centralisé et froid. Il est d'ailleurs envisagé de décentraliser ses activités au niveau des Mairies de Quartier : preuve qu'il est possible d'exercer **une démocratie directe**, à l'échelle humaine.

où et quand venir consulter ?

* **Hôtel de Ville, Service de Médiation, Rez-de-chaussée, 1^{er} Pavillon, porte R.104.**
Téléphone : 56.92.71 postes 309, 237, 276.

* **Permanences des Conseillers Municipaux « Elus Médiateurs »** chaque jour du lundi au vendredi de 8 H à 12 H et de 14 H à 18 H.

* **Permanences des Avocats de l'Ordre (consultations juridiques gratuites)** chaque mercredi de 17 H à 19 H et chaque samedi de 10 H à 12 H de janvier à juin et d'octobre à décembre (et à compter du mercredi 2 avril 1980).

* **Permanences des consultations fiscales gratuites** chaque mercredi de 10 H à 12 H et par secteur géographique.

la situation sociale à Lille : de pire en pire...



La situation sociale de notre ville est très préoccupante. Lille compte actuellement **8.600 chômeurs**, soit **40 % de plus qu'il y a un an**, et leur situation s'est aggravée considérablement, du fait de l'augmentation de la durée moyenne du chômage, et de la nouvelle législation qui régleme l'indemnisation du chômage, depuis le 1^{er} Juillet 1979, et qui supprime toute ressource et toute couverture sociale aux travailleurs privés d'emploi depuis plus de deux ans. C'est déjà le cas, à Lille, de 140 personnes.

Quant aux **personnes âgées**, elles voient leurs **faibles retraites** et pensions lourdement amputées par la **hausse des prix** et des cotisations de Sécurité Sociale.

Il faudrait aussi parler des 2.000 familles lilloises qui, pour le seul office H.L.M. de Lille, ont des **retards de loyers** de plusieurs mois. Et les hausses intervenues depuis le début de l'année 1980 n'ont fait qu'accroître les difficultés des travailleurs.

Mais cette hausse qui frappe de plein fouet tant de Lillois épargne une caste de privilégiés : s'il y a le travailleur sans emploi qui n'a plus que 4 F par jour pour vivre, il existe aussi des entreprises qui accumulent des milliards de bénéfices...

Face à cette situation, le Conseil Municipal a pris une série de mesures visant à aider les familles, et notamment les plus défavorisées.

Le souci principal dans la préparation du budget 1980, a été de **limiter le taux d'augmentation des impôts locaux** à la hausse du coût de la vie et de donner une orientation plus sociale au budget, avec notamment l'**augmentation de la somme consacrée à l'aide aux travailleurs sans emploi**, qui passe de 360 000 F à 500 000 F (+ 38, 89 %), l'**augmentation de la subvention aux organismes à caractère social et familial**. Il faudra d'ailleurs faire plus encore dans ce domaine.

Par ailleurs les travailleurs sans emploi ont obtenu par leur action la **gratuité des transports dans la Communauté Urbaine** depuis 1978. Des **tarifs réduits** leur sont accordés **dans les cantines, les bains-douches, les crèches, les spectacles**.

Certaines aides peuvent être également attribuées par le Bureau d'Aide Sociale, insuffisantes malheureusement.

Mais comme le dit M. Alain BOCQUET, Adjoint Délégué à l'Action Sociale : *« Il est nécessaire de continuer à réfléchir à tout ce qui peut être fait pour aider les familles lilloises, mais la véritable solution de ces problèmes passe par le maintien et la création d'emplois à Lille, par l'obtention de meilleurs salaires, de meilleures conditions de vie.*

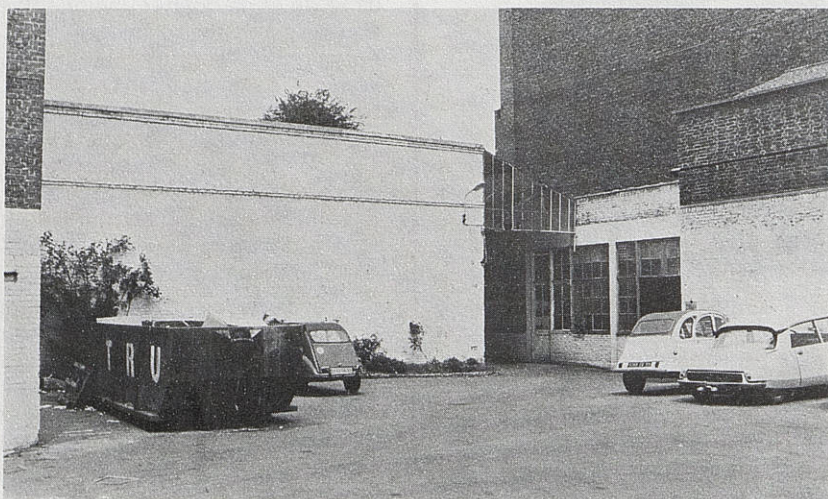
« C'est un luttant, sans se laisser prendre au piège du consensus, sans attendre les élections de 1981, que les travailleurs peuvent faire reculer la misère, l'injustice, l'inégalité. Chaque emploi défendu, chaque entreprise sauvée, chaque mesure positive obtenue grâce à la lutte unie, pour l'école, le logement, l'environnement..., c'est un pas vers des changements plus fondamentaux »

un exemple d'opération d'urbanisme industriel :

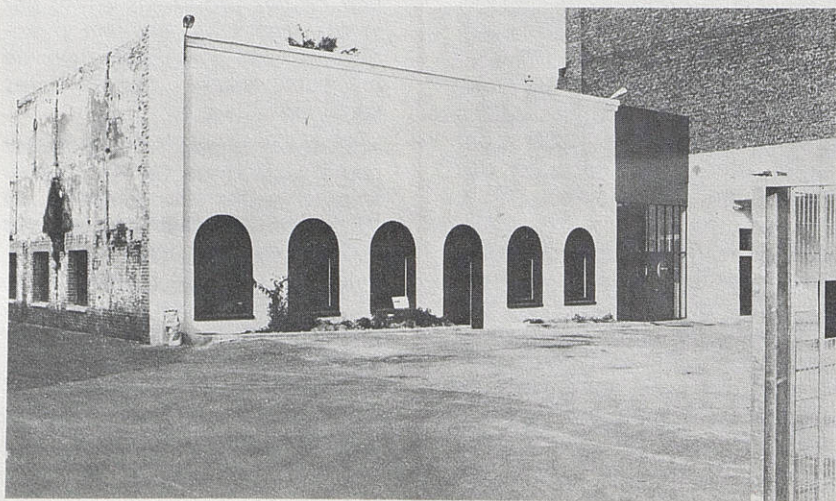
la restructuration de l'ancienne usine textile du n° 87 de la rue de Lannoy à Fives

Dire que Lille est une ville tertiaire, chacun en conviendra aisément ; dire que Lille est aussi une ville industrielle, ... les réactions sont alors très divergentes.

Et pourtant, les études et enquêtes réalisées par la Délégation Générale au Développement de la Ville de Lille ont montré l'existence d'un **tissu industriel lillois**, à la fois **important** et **diversifié**.



avant...



...après

Important — puisqu'en 1978, 27 % des emplois occupés dans les Etablissements industriels lillois de plus de 50 personnes étaient des emplois secondaires ; diversifié — parce qu'on y trouve les branches « Mécanique-Métallurgie », « Textile-Confection », « Bâtiment Travaux Publics », « Chimie », « Industrie Alimentaire ».

Récemment encore, les résultats de l'ATLAS industriel réalisé par la C.C.I.L.R.T. (Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing) sur les villes de Lille-Roubaix-Tourcoing et Ville-neuve-d'Ascq, révélaient que Lille était la **plus grande ville industrielle des communes étudiées par le nombre des Etablissements qui sont implantés sur son territoire communal**. Or, ce potentiel important d'activités économiques est **doublement menacé**.

D'une part, il est menacé par la situation économique nationale qui conduit à des licenciements et à des restructurations d'activités. Sait-on qu'en Octobre 1979, les agences de Lille et Hellemmes enregistraient pas loin de 10 000 demandes d'emplois non satisfaites. Sait-on, par exemple, que sur les deux dernières années, des Etablissements tel BERRY (180 personnes), SPEICHIM (150 personnes) ont fermé leurs portes ; les Etablissements LEBLAN (1 000 personnes) ont licencié le tiers de leur personnel, sans compter les menaces sérieuses qui pèsent sur 130 salariés des Etablissements CREPPELLE (500 personnes) et sur l'ensemble du personnel des Etablissements HELIO-NEA (550 personnes). Mais cette menace vient aussi et surtout de ce qu'on appelle maintenant communément les **transferts d'activités**. En effet, on a observé que de 1973 à 1978, 25 établissements de plus de 50 personnes avaient quitté le territoire lillois pour s'installer en zones industrielles périphériques. Les causes de ces transferts sont multiples et

bien connues désormais : vétusté des bâtiments, accessibilité des sites industriels, enserrement dans le tissu urbain, contraintes urbanistiques (pollution, bruit, mais aussi zonage du plan d'occupation des sols).

Quant aux conséquences de ces transferts, on n'en mesure pas encore suffisamment leur portée : baisse d'animation économique, transferts de population active, surcoûts sociaux, aggravation du poids de la Taxe Professionnelle pour les entreprises qui se maintiennent (la Taxe Professionnelle est en effet un impôt de répartition). Pour lutter contre ce phénomène, la Ville de Lille a engagé, depuis deux ans, une politique d'aide au maintien des activités industrielles sur son territoire, qui s'effectue :

— d'une part, en multipliant les contacts avec les partenaires économiques afin de déceler tout problème d'extension, de transfert ou de restructuration ;

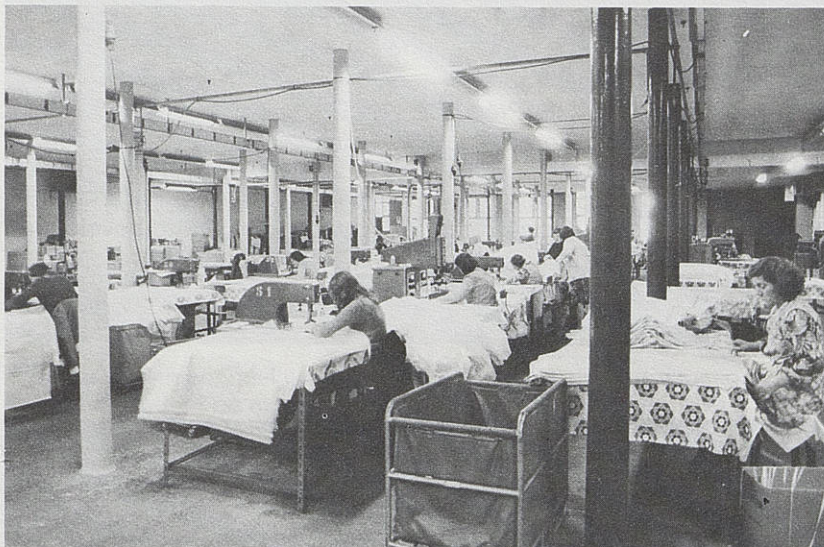
— d'autre part, en concevant et en réalisant des opérations de transferts d'Etablissements sous la forme « d'usines-relais » ou « d'usines d'avance ».

L'opération Godde Bedin (87, rue de Lannoy) constitue une parfaite illustration de cette politique municipale.

Cette opération comprend, en réalité, deux phases.

Tout d'abord, il y a 4 ans à peu près, éclatait l'affaire Desombre : une chemiserie fivoise (rue Cabanis) occupant 200 personnes était mise en liquidation de biens.

L'intervention de la ville a pris alors la forme d'une intervention immobilière (acquisition du bâtiment industriel) assortie d'une condition de réemploi d'une partie du personnel licencié.



L'intérieur rénové des bâtiments

Les Etablissements Godde Bedin, situés au 87 de la rue de Lannoy, achetaient les bâtiments des Etablissements Desombre, rue Cabanis, et la ville rachetait les bâtiments de la rue de Lannoy.

Cette « opération Tiroir » réalisée, restait à décider l'utilisation du bâtiment industriel ainsi acquis par la collectivité.

la réhabilitation industrielle : un pari sans risques...

C'est là que commence la deuxième phase de l'opération : la réhabilitation à usage industriel des bâtiments acquis et la location d'une partie de ces bâtiments à une entreprise fivoise (les plastiques C.I.M.) expropriée par l'Etat et l'autre partie à une entreprise de Wazemmes (Etablissements PI-ROTTE) à l'étroit dans ses anciens locaux.

Ainsi, sans l'intervention de la ville, ce pôle d'activités de Fives qui, il y a quelques années, représentait encore 350 emplois, aurait pu complètement disparaître. L'action ainsi menée en collaboration étroite avec les entreprises concernées qui ont pris à leur charge une partie des aménage-

ments a permis de rétablir 250 emplois environ.

Cette carte de la réhabilitation des bâtiments industriels, pour l'usage industriel, est donc parfaitement jouable.

Domage, qu'à l'heure actuelle encore, seule la collectivité publique en soit convaincue.

L'Opéra du Nord : premier bilan

Le pari de l'Opéra du Nord est-il en passe d'être gagné ? Sans céder prématurément à un triomphalisme inconsidéré, il est permis d'augurer favorablement l'avenir.

Pour M. Noël JOSEPHE, Président de l'Opéra du Nord, et les financeurs (les villes de Lille, Roubaix et Tourcoing, et la Région Nord-Pas-de-Calais), le premier objectif à atteindre était **la qualité**. Ce n'est en effet qu'à partir d'un haut niveau de réalisation artistique qu'il est possible de conquérir un nouveau public, et de développer la création.



Dès le spectacle inaugural, « **Le Trouvère** », la barre avait été placée très haut. Monter en si peu de temps un ouvrage de cette difficulté relevait de la gageure. Cette gageure, Elie Delfosse l'a tenue. **Les chœurs et l'orchestre** n'étaient pas seulement « en progrès » ; ils étaient déjà **en mesure de rivaliser avec ceux des meilleurs théâtres français**. Au demeurant, l'accueil du public a prouvé à quel point la création de l'Opéra du Nord répondait à une nécessité.

Le deuxième opéra présenté à Lille, « **Samson et Dalila** », a lui aussi tenu ses promesses. La production a été unanimement appréciée, ainsi que la prestation du ballet dans la célèbre bacchanale. Un succès !

Avant la nouvelle production de « **Lohengrin** », dernier opéra de la saison, qui est attendu comme un événement, les représentations de « **la Bohème** » ont fait le plein du Grand Théâtre, suscitant un enthousiasme rarement vu à Lille.

Après le succès enregistré par ces trois spectacles, on peut estimer que l'Opéra du Nord est définitivement lancé à Lille. Il y a fort à parier que la **prochaine saison** sera « **chaude** ». Les spectateurs qui veulent être assurés d'avoir de bonnes places auront avantage à **s'abonner** !

la place de l'opérette

Parallèlement à la réalisation de ces grandes productions d'opéra, Elie Delfosse a tenu à prouver qu'il ne négligeait pas l'opérette. Le soin qui a entouré la production du « **Pays du Sourire** », de « **Véronique** », des « **Cloches de Corneville** » ou de « **L'Auberge du Cheval Blanc** », prouve qu'aux yeux de l'Opéra du Nord les ouvrages du répertoire, dit « **léger** », n'ont rien de mineur.

Et, là encore, le public ne s'y est pas trompé, qui a réservé le meilleur accueil à ces productions fraîches et brillantes, montées avec goût, dans la meilleure tradition du genre.

Certes, en contrepartie de cet effort, il a fallu diminuer le nombre de titres présentés dans la saison. C'est que, dans le monde du théâtre, comme en bien d'autres domaines, **qualité et quantité** sont souvent incompatibles. Il fallait opérer un choix. Nul doute que celui qui a été fait ne soit bientôt unanimement reconnu comme le seul possible aujourd'hui.

un nouveau public

Le deuxième objectif de l'Opéra du Nord était la **conquête d'un nouveau public**. En ce domaine également les résultats sont plus qu'encourageants. Les sondages effectués à l'occasion de certaines représentations ont mis en évidence une grande diversification des catégories socio-professionnelles, ainsi qu'une moyenne d'âge inférieure à la moyenne nationale. Un nombre appréciable de spectateurs assistait à une représentation lyrique pour la première fois. D'autres, qui ne venaient plus que de loin en loin à l'Opéra, ont repris l'habitude de le fréquenter régulièrement. Tout ceci est très positif pour l'avenir. Il apparait, toutefois, que beaucoup de personnes ignorent encore les **facilités de transport** qui leur sont offertes par le Transport Collectif Régional. Des services de bus gratuits sont en effet mis à la disposition du public **au départ des trois villes associées** (Lille-Roubaix-Tourcoing) pour chaque spectacle de l'Opéra du Nord. Ce service gagnerait à être mieux connu !

une politique originale

Car les activités de l'Opéra du Nord ne se limitent pas à la ville de Lille. Le succès remporté par les représentations d'opéra du Grand Théâtre et les opérettes du Sébastopol ne doit pas faire oublier que le théâtre lyrique, ce



n'est pas seulement quelques œuvres connues dont on est à même de fredonner les airs principaux. C'est encore et c'est aussi l'**opéra baroque**, la **création contemporaine**, domaines d'élection de l'**Atelier Lyrique de Tourcoing**. Pour cette année de mise en route, seul le XX^{ème} siècle a eu droit de cité, avec la création en France du « Nez » de Chostakovitch, « le Viol de Lucrèce » de Britten, « l'Heure Espagnole » de Ravel et « Vol de nuit » de Dallapiccola. Ce n'est que la saison prochaine que l'Atelier Lyrique s'ouvrira à d'autres musiques avec la résurrection d'un grand opéra baroque sous la direction musicale de Jean-Claude Malgoire.

L'Atelier Lyrique de Tourcoing constitue l'avant-poste de l'Opéra du Nord. C'est là, indiscutablement, que se joue une carte importante : celle de la découverte. C'est donc une initiative capitale que chacun se doit de soutenir.

et le ballet ?

Le lieu d'implantation du **ballet** de l'Opéra du Nord est le **Colisée de Roubaix**. Mais, dans l'attente des travaux d'agencement qui doivent faire de cette salle de grande capacité l'une des plus attractives de la région, c'est à Lille que les spectacles de danse ont été donnés cette saison. Le ballet de l'Opéra du Nord fonctionne comme une véritable compagnie. Son rôle n'est pas uniquement de servir d'appoint au lyrique. Il a une vocation de **création** qui se concrétisera en juin par la présen-

tation de deux productions originales : « **Germinal** » et l'« **Antigone** » de Mikis Theodorakis, dont ce sera la création en France sous la direction musicale du compositeur, les chorégraphies étant assurées par Christian Taulelle.

Trois compagnies invitées se seront, entre-temps, produites à Lille : les Ballets de Genève, le Nederlands Dans Theater, et la Louis Falco Dance Compagny. Le choix de ces troupes témoigne de la volonté qui est celle de l'Opéra du Nord en matière de création chorégraphique.

l'accueil du public

Le premier objectif de la rentrée sera d'**améliorer l'accueil** du public. Un budget a été voté à cet effet par le Conseil Municipal de la Ville de Lille. Le projet d'aménagement prévoit l'installation d'un bureau d'information dans l'atrium du théâtre. Ce bureau, qui sera ouvert une grande partie de la journée, permettra au public de se renseigner sur la programmation, les conditions d'abonnement, les services de transport gratuits, etc...

Il importe, en effet, que les portes de l'Opéra s'ouvrent largement sur l'extérieur. Le théâtre lyrique n'est pas un genre désuet réservé à une pseudo-élite. C'est un **art de notre temps**, qui s'adresse au **plus grand nombre**. L'Opéra du Nord ne doit pas être perçu comme une institution de prestige repliée sur elle-même. C'est le théâtre de tous les habitants de la région Nord-Pas-de-Calais.

Le festival de Lille 1980

la confrontation de deux fins de siècle

Le 8^{ème} Festival de Lille n'est plus qu'un souvenir, et déjà on prépare activement le programme du Festival 80.

Que dire de la cuvée 79 ? Des chiffres d'abord : quelques 85.000 spectateurs pour 109 manifestations dont :

34 % venus de Lille.

50 % de la métropole et la région.

8 % de la Belgique, Paris et les autres départements.

Si on examine la composition de ce public, on constate que c'est un public jeune. On a pu voir déambuler dans la serre équatoriale mise en musique, des familles avec leurs bébés. De même, une majorité de jeunes emplissait l'Opéra pour applaudir le quatuor Amadeus. Les spectacles de marionnettes ont permis quant à eux de toucher un public familial qui jusqu'à présent ne se reconnaissait pas dans le festival.

En bref, l'an dernier, chacun a pu y trouver à voir (avec les expositions, les ballets, le carrefour international du théâtre) et à entendre : entendre pas seulement la musique dite « classique », mais aussi du Jazz, de la Pop-music, ou de la variété de qualité.

Il faut noter que ce festival a été également l'occasion pour les institutions culturelles régionales, de

se mesurer avec les noms les plus prestigieux du monde artistique contemporain. Ainsi Jean-Claude CASADESUS ouvrant le festival avec la « création » pouvait sans complexe faire applaudir une prestation de l'Orchestre Philharmonique comparable en qualité à celles réalisées par les formations invitées, tel le prestigieux concert Gebow d'Amsterdam.

Quant au Théâtre Populaire des Flandres, il a permis, avec son 3^{ème} carrefour international, une confrontation du public lillois et des recherches théâtrales d'avant-garde.

Prenant délibérément le risque de surprendre, le T.P.F. a invité des troupes résolument contemporaines dont le travail, ne peut qu'inciter à la réflexion et à une prise de conscience sur ce que doit être le théâtre aujourd'hui (sans oublier le plaisir que ces spectacles nous ont procuré).

« Les vingt dernières années du siècle »

Mais assez de bilans... Qu'en sera-t-il du festival 80 ? Il aura pour thème « les vingt dernières années du siècle ». Il s'agira donc à la fois d'un centenaire, celui des années 1880 à 1900, et d'un regard tourné vers l'avenir (1980-2000).

Au cours de ce festival seront présentés des œuvres musicales, des ballets qui ont été écrits à la fin du siècle dernier, mais aussi de nombreuses créations mondiales offrant ainsi un vaste panorama de l'évolution de la culture depuis un siècle. Ces thèmes seront illustrés musicalement pour les années 1880-1900, grâce à la venue d'orchestres symphoniques, d'orchestres de chambre, de quartets, d'orgues, de solistes (piano, chant, violoncelle) lesquels interpréteront les œuvres de compositeurs, français, russes, allemands de l'époque.

En ce qui concerne les années 1980-2000, des commandes ont été faites auprès des musiciens contemporains qui ont créé une



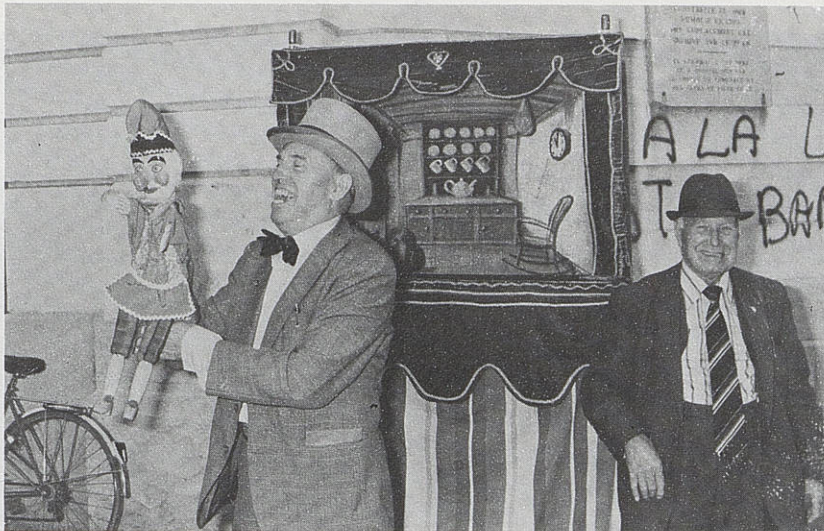
musique illustrant leur conception des années à venir.

On retrouvera avec délectation **Jessye Norman** qui interprétera Ravel, Satie, Duparc, Debussy, Fauré... **Xenakis**, qui est maintenant un « fidèle » de ce festival viendra animer 10 journées consacrées aux scolaires.

Parmi les invités vedettes, **Rostropovitch** donnera un récital de violoncelle.

Sur ce thème, **deux grandes expositions** seront présentées : un itinéraire à travers le XIX^e siècle, et une exposition « *Science du futur, et science fiction* ». La première de ces manifestations proposera au public un circuit sous la forme de visites guidées de constructions du XIX^e siècle, à Lille et dans les environs : Préfecture, Hôtel de Ville, monuments aux morts, bistrots et usines (imprimeries, mines, tissages, filatures). Le public pourra également visiter une maison construite en 1886 par l'architecte Van Den Berghe dans laquelle on aura reconstitué un intérieur du XIX^e siècle.

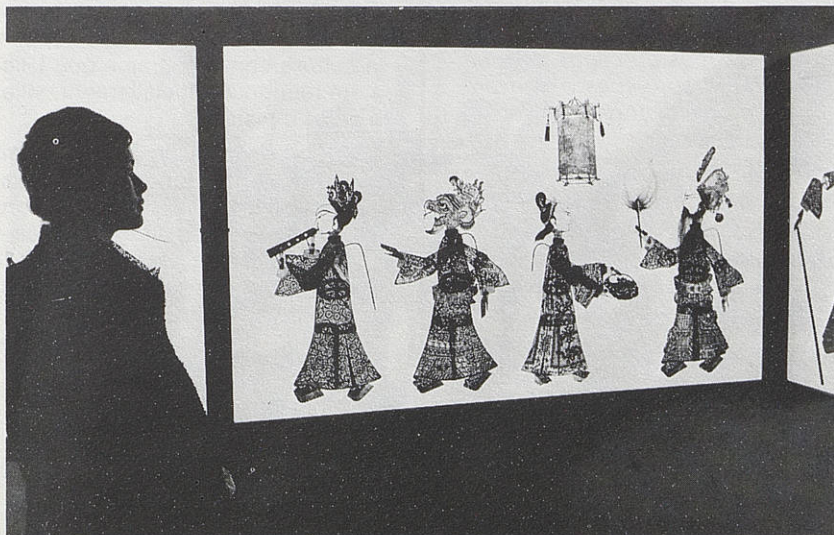
L'exposition « *La science du futur* » a, quant à elle, pour objectif de réunir en un même lieu l'aérospatial, l'océanographie, la géophysique sous un double aspect : scientifique et imaginaire. En ef-



fet, grâce à la coopération d'organisations scientifiques et de recherches seront réunis sinon les réalisations, du moins les projets envisagés pour l'an 2000 : par exemple ce que seront la conquête de l'espace ou l'exploitation des océans. L'ambition de cette exposition est d'**attirer un public très diversifié** : non seulement un public scientifique mais aussi un public plus enclin au rêve, et de mener, par la double orientation visée, une réflexion où la frontière entre le rêve et la réalité disparai-

tra, peut être... Parallèlement à ce thème « *fin de siècle* » un cycle de musiques ethniques et traditionnelles proposera des ballets de Corée, de l'Inde, des chants et danseurs Grecs...

Voici donc les orientations principales de ce Festival, orientations qui laissent espérer une série de manifestations originales et d'un niveau qui ne pourra que satisfaire les lillois, désormais familiers des meilleurs interprètes et ensembles musicaux.



Maître Lévy : une vie entière consacrée au bien public



« C'est le benjamin du conseil municipal. Il avait pris déjà, au barreau de Lille, une place de premier plan. A l'hôtel de ville, on lui a tout de suite, confié une besogne importante. Jean Levy est chargé des égouts de la ville de Lille... Comme il a coutume de travailler avec cœur, il ne s'en montre nullement dégoûté.

Egoutier, il faut bien que tous les métiers se fassent...

Au reste, les égouts lillois, tels qu'on les réalise aujourd'hui, sont spacieux et... propres, serait-on tenté d'écrire! En compensation, Jean Levy, comme « maire adjoint », s'occupe aussi des eaux potables. Pourvu qu'il ne les mélange pas avec les eaux résiduaires dans ses canalisations!

Dame ! Une erreur de branchement...

Il a aussi une autre « marotte ». Qui n'en a pas ? Il veut qu'il fasse clair, dans les rues de Lille, la nuit !

Il a déjà commencé à éclairer les boulevards et les rues du centre comme en plein jour. Lille, ville lumière, Jean Levy a d'autres cordes à son arc que ces câbles électriques. C'est ainsi qu'il est le président de l'Université populaire que fonda, avant la guerre, le sénateur Debierre.

En bon avocat, il a su, auprès du grand public lillois, plaider la cause de cette Université populaire qui avait quelque peu déperî. Et il a gagné son procès.

L'U.P. est devenue une organisation intellectuelle importante. Ses conférences mensuelles sont suivies par un auditoire aussi nombreux que distingué.

Jean Levy est aussi un féministe qui ne cache pas ses opinions. Ces dames, dans leurs réunions, se l'arrachent comme conférencier.

L'heureux homme qui joint à une telle maturité d'esprit toutes les séductions de la jeunesse.

Car Jean Lévy est un jeune. Résolument, un jeune.

Dans notre vieux monde, on en manque. Cela fait plaisir d'en rencontrer un qui va de l'avant. »

Tel est le portrait que croque la presse du 2 mars 1935 de ce troisième Adjoint supplémentaire élu le 19 mai 1929 par l'équipe qui vient de se donner pour maire BRACKE-DESROUSSEAUX. Le benjamin d'alors a fêté récemment le cinquantenaire de sa première élection au Conseil Municipal de Lille et le chemin qu'il a parcouru depuis lors est considérable. En effet, les carrières du Bâtonnier Lévy sont multiples : cela fait quarante sept ans qu'il préside efficacement aux destinées de l'Université Populaire, riche aujourd'hui de 2 500 adhérents et qui a réussi à conquérir un large auditoire au fil de ses vingt-cinq manifestations annuelles, qu'il s'agisse de conférences ou de visites. Et le Bâtonnier Lévy s'est d'ailleurs toujours distingué par le choix d'orateurs venus des horizons les plus divers de la littérature, de la politique, de la science et de la pensée contemporaine... et peut se flatter de la collaboration fidèle de grands noms tels V. JANKELEVITCH, René HUYGHE, Alain DECAUX, le Recteur Guy DEBEYRE ou Pierre MAUROY, qui loue en lui « le défenseur de la culture ».

Cela fait cinquante ans aussi que le Bâtonnier Lévy se partage entre la Mairie, le Barreau et le Mouvement Européen. C'est ainsi qu'il a présidé la Commission Spéciale du tricentenaire du rattachement de Lille à la France, dont les fêtes ont rassemblé à Lille une foule de plus de trois millions de personnes en 1969 ; il a été aussi à l'origine du Festival de Lille, qui a acquis une renommée et une audience internationales ; il a créé le Grand Prix de la Ville de Lille ; a contribué au développement du conservatoire qui est aujourd'hui Conservatoire National de Région et c'est pour son action pour faire revivre le Lille Ancien et développer la culture contemporaine que Lille a été reconnue officiellement, ville d'art et d'histoire.

Que dire de plus de Maître Jean Lévy, Adjoint Honoraire depuis 1977, sinon que l'énumération exhaustive de ses titres et présidences relèverait de l'acrobatie : Président du Conseil National des Villes d'Art, Membre du Conseil Supérieur des Lettres, Membre correspondant de l'Académie septentrionale, Président d'Honneur des Associations pour les Nations-Unies, le Bâtonnier Lévy reste maintenant et avant tout un ardent défenseur de l'idée européenne.

lille-actualités



1



2

Lille, Capitale mondiale du court métrage

Du 17 au 23 mars s'est déroulé à Lille le 9^{ème} festival international du film de court-métrage et documentaire.

Des professionnels du monde entier de ce secteur d'activité cinématographique étaient nombreux à s'être donné rendez-vous dans la capitale des Flandres, devenue aussi, pendant quelques jours, capitale mondiale du court-métrage.

L'intérêt de cette manifestation, qui a drainé des milliers de cinéphiles, est avant tout de **promouvoir un art négligé par les circuits de distribution**. La télévision elle-même semble timide lorsqu'il s'agit de diffuser des films de court-métrage.

Le festival de court-métrage se déroulera désormais **en mars de chaque année**.

des lillois à Kharkov

Du 26 au 30 Janvier dernier, une délégation d'élus municipaux, composée de MM. Bernard DEROSIER et Albert MATRAU et de Mme Henriette DEFRANCE, s'est rendue à Kharkov, ville Ukrainienne jumelée avec Lille.

Pendant cinq jours, les représentants de la Municipalité ont pu suivre un programme fort intéressant de visites : établissements scolaires, écoles de dessin et de musique, usine de tracteurs de Kharkov etc...

Maison de la Nature et de l'Environnement : un foyer associatif au service de l'écologie

Le 29 Mars dernier la Maison de la Nature et de l'Environnement a été inaugurée officiellement par M. Pierre MAUROY.

Ce fut l'occasion pour MM. Marcel BODART, Conseiller Municipal et Président de la M.N.E., BIGUET, Président de l'O.G.L.A.N.E.L. (Organisation de gestion des locaux à usage des associations de défense de la nature et de l'environnement de Lille), et Pierre MAUROY, de définir le rôle d'un tel équipement, qui doit avant tout être un « laboratoire » d'idées et d'expériences, et une structure de dialogue et de concertation sur les problèmes d'écologie, d'environnement, d'énergie, etc...

Pierre MAUROY évoqua l'intérêt fondamental que la Municipalité porte au secteur associatif, et s'inquiéta des difficultés qu'il rencontre, et qui sont dues, essentiellement, au manque de moyens financiers. Il avança donc l'idée de mettre des agents municipaux volontaires à la disposition d'associations.



M. Marceau FRISON, 1^{er} adjoint au maire, fabriquant du papier, à l'occasion de l'inauguration de la M.N.E.



Lille fait sa « toilette de printemps »

Depuis le début du mois de Mars, la ville fait sa toilette. A tour de rôle, les quartiers de Lille subissent un « traitement de choc » d'une semaine. Tous les moyens du service municipal de nettoyage y sont concentrés, pour récupérer, débarrasser, laver, murer les immeubles abandonnés, décroquer l'affichage sauvage, installer du mobilier urbain (corbeilles, bennes de récupération du verre, etc).

Parallèlement à ces interventions particulièrement énergiques des services municipaux, la population est invitée, par voie de tracts et d'affiches, « à mettre la main à la pâte ». Rendre — puis tenir — la ville propre n'est en effet possible qu'avec le concours de tous. Que chacun balaie devant sa porte, présente dans les règles ses poubelles d'ordures ménagères, respecte l'environnement collectif (espaces verts en particulier), et Lille accueillera les beaux jours avec bonne humeur !

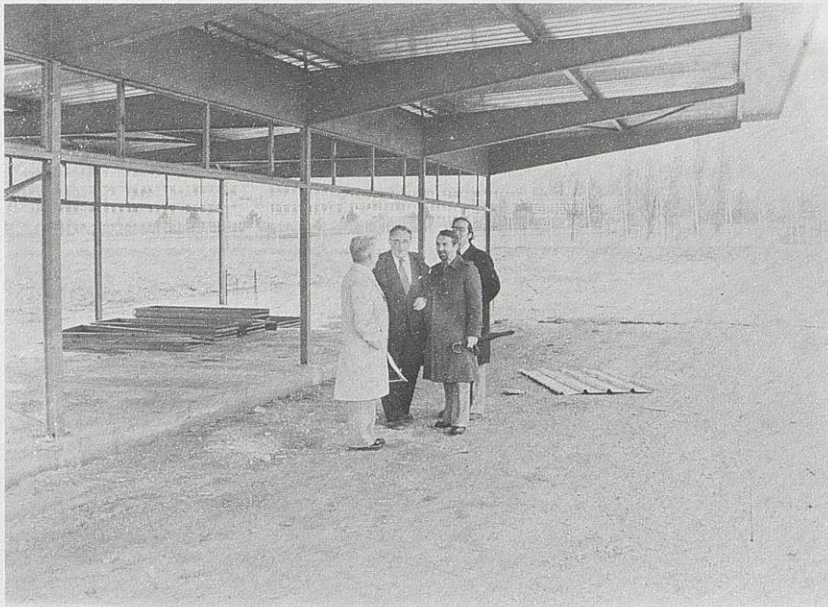
Toutes les associations, toutes les unions commerciales sont associées à cette vaste « lessive de printemps ». Les écoles, et les écoliers, sont sensibilisés par le biais d'un grand jeu-concours sur

la propreté, et par un montage audio-visuel qui présente les gestes élémentaires de protection du cadre de vie.

Chaque semaine, un quartier est donc en branle-bas de combat. Ce fut d'abord le quartier des Bois-Blancs, puis St Maurice Pellevoisin, Wazemmes, le Vieux-Lille...

M. Pierre WINDELS, Adjoint au Maire Délégué à la Propreté Publique, et l'équipe municipale de nettoyage sillonneront ainsi la ville jusqu'en Septembre-Octobre.

Mais ces opérations « coup de poing » ne sauraient bien sûr être considérées comme une fin en soi. Il est certain que huit jours d'intervention intense dans un secteur ne rendront pas propre les quartiers pour l'éternité ! Les intentions de M. WINDELS sont plus profondes : il s'agit de faire prendre conscience à la population du rôle qu'elle doit assumer elle-même. Car si, dans une petite ville, dans un village, la Municipalité n'a guère de difficultés à préserver l'environnement, il n'en est pas de même dans une grande ville où l'individu, isolé, a tendance à se décharger de ses obligations de citoyen sur le service public.



1980 : une bonne année pour les sportifs

1980 sera à Lille une bonne année pour les sportifs. En effet, de nouveaux équipements vont être mis prochainement en service : centre nautique Marx Dormoy, stade de Rugby de la Porte de Roubaix, terrains Ricard (Près du Grand Carré), aménagement du stade Léo Lagrange (rue de Londres).

Par ailleurs, d'importants investissements vont être réalisés : construction d'un boulodrome couvert (avenue Denis Cordonnier), réalisation de deux piscines Tournesol (à Lille-Sud et Hellemmes), aménagement de deux terrains de football (chemin des Margueritois) et d'un terrain de hockey (rue Delecaux).

Sur notre photo : M. Albert MATRAU, Adjoint au Maire délégué au sport, visite le terrain de rugby en compagnie de son équipe technique.

Au centre Oscar Lambret : un des plus puissants blocs de radiothérapie

C'est en présence de nombreuses personnalités qu'a été inauguré, le 21 mars, le nouveau plateau technique du Centre Oscar Lambret.

Complètement rénové, il comporte la totalité des techniques les plus récentes pour les explorations fonctionnelles, le diagnostic et le traitement des malades.

Le centre Oscar Lambret avec cet équipement se place parmi les premiers instituts français de lutte contre le cancer. Le professeur Demaille, directeur du centre, présenta la vocation et les nouveaux moyens de son équipement : « *le code de la santé publique nous fixe trois buts : le dépistage, l'examen, l'hospitalisation et le traitement des malades, la surveillance prolongée des résultats thérapeutiques (...), les recherches sur l'étiologie, la prophylaxie et la thérapeutique du cancer.* »

« Nos 304 lits procurent 94.000 journées d'hospitalisation, avec un taux d'occupation, de 87 %. Notre personnel non médical ne compte que 373 personnes. Notre équipe médicale groupe 38 médecins dont le talent, le dévouement et la capacité m'émerveillent chaque jour ».

Pierre Mauroy remercia les équipes médicales et techniques qui luttent, jour après jour, contre la maladie, et rappela l'action des collectivités locales menée contre l'humiliante situation du Nord / Pas-de-Calais, qui, dans les années 1970, était la lanterne rouge de la France dans le domaine de la santé.

marchés de Lille : tradition et concertation

Le marché... Lieu d'animation et d'échanges dont l'ambiance, les couleurs, ont peu changé au fil des siècles. Toujours des camelots forts en gueule, toujours des gens encombrés par leurs achats, des étals chargés de fruits, légumes, viande, tissus, bricoles en tous genres...

On y va pour de menus achats, et on y reste des heures, heureux prisonnier des marchands. Qu'il fasse beau, qu'il pleuve, neige ou vente, toujours la même foule sympathique et simple, le même brouhaha...

Mais dans les coulisses de ce spectacle, il se passe bien des choses...

Il ne s'agit pas de décrire ici comment s'organise l'approvisionnement d'un marché, bien qu'il serait intéressant de démontrer en quoi le marché constitue la forme la plus brute de la concurrence et le processus de distribution le plus bref.

Le marché fait l'objet d'une réglementation, d'une surveillance, assurées par les services municipaux. Créations, modifications ou suppressions des marchés sont en effet du ressort exclusif du Conseil Municipal. C'est donc à la Mairie que se prennent les décisions :

- créer des **marchés spécifiques**, tels que marchés aux fleurs, aux animaux, à la brocante,
- aménager les **horaires** afin de faciliter la fréquentation des marchés par les gens qui travaillent ;
- **améliorer**, matériellement, les lieux d'implantation (stabilisation des sols, aménagements paysagers, couverture partielle ou totale, etc).

Pour améliorer le fonctionnement des marchés, une concertation permanente a été mise en place, entre élus, commerçants et fonctionnaires municipaux, sous l'impulsion de M. Claude CATESSON, Conseiller Municipal Délégué aux Affaires Economiques. Deux commissions ont été installées, l'une pour le marché couvert de Wazemmes, l'autre pour les marchés de plein air. Cette concertation a en particulier débouché sur la rénovation des halles de Wazemmes (peinture, électricité, réfection du

sol), et l'actualisation du règlement intérieur, notamment en matière de propreté.

Quant à la politique de développement des marchés, elle a permis la création du marché à la brocante, dans le Vieux-Lille, ainsi que du marché du quartier St Maurice.

A Lille, il existe 12 marchés de plein air intermittents, 1 marché couvert permanent et 3 marchés spécifiques animés par 500 commerçants. Notons que le marché de Wazemmes, avec ses 271 commerçants abonnés est 8 fois plus important que les autres.

Lille, nouvelle revue d'information et de documentation : revue trimestrielle, numéro 30 ; 1980 ; abonnement : 4 numéros, 4 francs.

Directeur de la publication : Pierre MAUROY ; rédacteur en chef : Monique BOUCHEZ.

Administration-direction : Délégation Générale au Développement, Hôtel de ville, LILLE.

Réalisation : NORSOGEPRESS : 209, rue d'Arras, 59000 LILLE. Imprimerie Crouan et Roques, Lille-Paris, dépôt légal : 3207.





Photo Ph. Motte - Documentation galerie R. MISCHKIND - Lille

« Le bonheur » - Léopold Simons (1901-1979)

Sonnet du bien-vieusir

Rester dins eun'mason, ni trop p'tit' ni trop grande ;
 Avec un bout d'gardin, des fleurs et des mouchons ;
 Avoir peu d'parinté et gramint pus d'chochons,
 Eun' femme un rien pus jeune, amiteuse et av'nante.

Garder les siens tout près, pour pouvoir, quand cha cante,
 Vir pousser et brader p'tit' fille et p'tit garchon.
 Savoir, friant-battant, chiffloter eun'cançon,
 Et faire d'tas in temps, pou'l'plaisi, eun' brocante.

S'continter de ch'qu'on a. De rien d'bon abuser.
 Pouvoir dir' chin qu'on pins', mais sans démépriser.
 Rien n'devoir à personne et peu attint' des autes...

S'ramintuver l'bon temps, sans marronnanc' ni r'mords.
 Savoir garder qu'au d'bout bon cœur et tiête haute...
 Ch'est attint', au pus tard, tout douchett'mint la mort.